

Réf: Dossier 372956

Avis de constitution

SOCIETE « WEOOZON » en abrégé « FORTY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, Lot
2608, Ilot 222

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 20/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WEOOZON » en abrégé « FORTY »

Objet : Night-Club, Evénementiels, Restauration, Hôtellerie, Gestion Immobilière, BTP, Formation, Informatique, Transport, Achat vente et location de véhicules, Commerce Général, Import-Export. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7e TRANCHE, Lot
2608, Ilot 222

Dirigeant(s) M TCHASSAMA TCHABOU AKILIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00276 du 10/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01838/GTCA/RC/2025 du 10/01/2025

